Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Saint-Charles-la Forêt - Tome IV

Saint-Charles-la Forêt. — *Population* : 395 imposés au sel, 32 pauvres, 7 exempts, dont deux de charité, 1784 ; — 308 hab. en 1901 ; — 322 hab. en 1906.

L'assemble aurait existé, dit-on, avant la construction de l'église autour d'une chapelle de S^{te}-Anne qui occupait le même emplacement.

Le testament de Jacq. de Salles, passé le 1er novembre 1717, devant Jér. Marchais, notaire au Buret, portait ratification de la fondation d'une messe les jours de fêtes et les dimanches, demandées par Marie Bidon, sa femme, et un don de 600 ℔ pour l'augmentation de l'église. M. Bruneau, aussitôt après l'acquisition de la terre de ma Salle, promit de rallonger la nef de 20 pieds, et d'y ajouter « un pignon de massonal à chaux et à sable, » dans lequel il ferait faire la principale porte et une fenêtre, 1726. La charpente fut lambrissée en 1734 (Arch. de la M., B 3.302).

Curés : Jul. *Lebreton-Plaichardière,* † 1729, et Jos.-Jean *Salmon,* † 1754, ont leur épitaphe conservée dans le cimetière : — Ce n'est pas le curé *Renusson,* mais M. Jaunay dit *Montdor,* qui avait parlé en chaire contre les jureurs et qui fut emprisonné, le 14 janvier 1797, avec l'abbé Fayau (V. ce nom, t. II, IV). Tous deux parurent devant le tribunal de Château-G, et furent emprisonnés à Laval, d'où l'on sait qu'ils s'évadèrent le 31 du même mois.

La sœur Anne Menochet, probablement parente des prêtres du même nom, « sœur de charité de la commune de la Forêt, ci-devant Saint-Charles. » fut incarcérée à Château-Gontier. pour refus de serment, le 11 avril 1794. La sœur Decret, sa compagne, l'avait été quatre jours plus tôt.

Jacq. de Salles, vu le grand âge de sa sœur Marie et de son frère Antoine, leur substitua, par testament du 1 ^{er} novembre 1717, Jacques et Marie Martin, ses neveu et nièce.

Pierre Maline qui avait suivi les Vendéens et s'était uni aux « Chonins, » fut condamné à mort, le 27 février 1794. L'arbre de la liberté fut coupé le 10 mai 1794, les décrets de la République furent brûlés, les officiers municipaux mis à contribution par les insurgés, qui le 16 oct. tuèrent le commandant de la garde nationale et l'agent national.

M. l'abbé Foucher écrit qu'à la suite du combat de Chasnay, 25 mai 1832, les quelques hommes qui accompagnaient M. Clouet, arrivés dans leur fuite à Saint-Charles, « reçurent le secours des compagnies de M. de Montfarcy, composées en grande partie des ouvriers des mines qui soutinrent avec courage l'attaque des Castrogontériens. Mais à la fin il fallut céder, dit l'abbé qui ajoute encore, faisant, je suppose, allusion à d'autres incidents : « Le combat dura trois jours et coûta beaucoup de sang. »

L'*invention* de 1906 eut lieu le mercredi 6 mars.